



La Lettre Treffléanaise

www.trefflean.com

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

Numéro 88

vendredi 24 octobre 2014

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le conseil municipal enfants s'est réuni le vendredi 10 octobre 2014 de 16 h 30 à 18 h 00.

A l'occasion, un goûter a été offert par la municipalité, suivi de la traditionnelle photo en présence de M. Le Maire Claude LE JALLE.

La réunion du conseil a permis à chaque enfant présent de s'exprimer (vos enfants ne sont pas timides !!)

Ce premier contact avec la nouvelle municipalité a permis de mettre en place les points suivants :

Fonctionnement

Tout le Conseil se réunit trois fois par an pour présenter et valider ses projets.

Les conseillers travaillent en petits groupes appelés « commissions ». Les réunions des commissions se déroulent tous les mois.

Commission sports – MAYANGA Blaise : GARREC Grégoire, REGENT Benjamin, TROLEZ Tristan

Commission environnement/sécurité – BRETON Jean-François : MANGIN Eléa, LE DIRAISON Jeanne, SAUVAGE Louna, BLAINEAU Léna, DUCHENE Timothée

Commission scolaire/citoyenneté – BOUETTE Virginie : MANGIN Eléa, REGENT Benjamin, GARREC Grégoire, BLAINEAU Léna.

Il a été également rappelé aux enfants leur rôle en tant qu'élus du conseil municipal :

Le rôle des enfants

Etre un porte-parole des enfants

Etre à l'écoute des autres enfants

Donner son opinion, ses idées

Améliorer la vie de sa commune

Etre un lien entre les enfants et les adultes

Travailler en partenariat avec le Conseil municipal des adultes

Informar les enfants sur l'avancée des projets et prendre en compte leurs demandes.

Marjorie BLAINEAU – Adjointe au maire



Photo prise par
Anne-Catherine Desjardins

Date fin de réception des articles pour le « Bulletin de décembre » : vendredi 28/11

Prochaine réunion du conseil municipal : 30 octobre 20 h 30

UNE RENTREE PAS COMME LES AUTRES

Suite à la réforme des rythmes scolaires, depuis la rentrée scolaire 2014, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été mis en place sur notre commune. Ces TAP doivent permettre de raccourcir les temps d'apprentissage des enfants sur une journée et de réduire leur fatigue. L'objectif principal est le « BIEN ETRE » de l'enfant. Il doit pouvoir se poser, discuter, prendre du plaisir ou ne rien faire s'il en a envie...

Quels sont les changements :

- Les enfants ont école tous les mercredis matin de 8 h 45 à 11 h 45. Un service de restauration le midi et de garderie périscolaire ou ALSH l'après-midi sont mis en place.

- Les enfants finissent l'école tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à 15 h 30. De 15 h 30 à 16 h 30 des activités sont mises en place dans le cadre des TAP, pour tous les enfants qui le souhaitent (inscription obligatoire). Des encadrants prennent en charge les enfants par tranche d'âge et leur proposent des activités (bricolage, sports collectifs, jeux de société, jeux sur tapis, lecture, etc.). Ce temps est fait **POUR** et **PAR** l'enfant.

D'ailleurs, une heure par semaine, Monsieur TOUZE Alain, professeur de football du club intercommunal Sulniac, La Vraie-Croix, Treffléan, initie 15 jeunes filles du CE1 au CM2, au football. Contentes de pouvoir faire comme leurs grands frères et les garçons, les filles s'investissent complètement au jeu et progressent de séance en séance, en espérant un jour, pourquoi pas, les battre !!!

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la

coordinatrice Delphine LE BRAS au 06 10 70 26 13.



NUISANCES SONORES

La loi interdit les nuisances sonores diurnes : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage », article R. 1334-31 du Code de la santé publique. En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc de la tondeuse !

Il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- en jour ouvrable : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ,
- le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ,
- le dimanche : de 10 h 00 à midi.

LE NON RESPECT DE CETTE RÈGLE EST SANCTIONNABLE PAR UNE AMENDE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Un composteur d'apport de bio déchets a été installé dans le cimetière.

Il est destiné à recevoir les fleurs fanées, les feuilles mortes et les petits branchages.

Tous les autres déchets doivent être déposés dans les conteneurs semi-enterrés situés à proximité du cimetière.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que sur le site de l'Agglo : www.agglo-vannes.fr - rubrique gestion des déchets - vous trouverez toutes les informations utiles sur :

- l'enlèvement des encombrants,
 - les jours de collecte,
 - la localisation des conteneurs et des colonnes à verre
- la localisation et les horaires d'ouverture des déchetteries. ...

Enfin, nous en appelons à la discipline de certains pour ne pas déposer à côté des conteneurs : sacs, cartons, etc. qui ne peuvent que dégrader l'image de notre environnement et qui obligent la commune à traiter ces déchets en lieu et place de l'agglo.

« GOÛTER CONTÉ » D'HALLOWEEN !

La médiathèque de Treffléan propose un « Goûter conté » gratuit à l'occasion d'Halloween

LE VENDREDI 31 OCTOBRE.

Les enfants seront les bienvenus dès 15h45. Voici le programme de cet après-midi de contes :

De 16h à 16h30 : lecture d'histoires pour les petits (3-6 ans)

De 16h30 à 17h : goûter pour tous les enfants et les parents

De 17h à 17h30 : lecture d'histoires pour les grands (6-10 ans)

Les enfants de moins de 6 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Vous pouvez vous inscrire au goûter conté auprès d'un permanent de la médiathèque pendant les heures d'ouverture, ou par mail à trefflean.mediathèque@orange.fr

VENEZ DÉGUISÉS !

Activités sportives et culturelles

CLUB DES BRUYERES

Chers amis retraités de TREFFLEAN retenez bien cette date : jeudi 4 décembre 2014, deuxième LOTO Salle BELLE ETOILE à 14 h 00 réservé aux seuls retraités de TREFFLEAN

Ouvert à tous, y compris aux non adhérents

Nous comptons sur vous.

Le Président Jules MAILLARD

FESTIVAL DES P'TITES BIQUES

Une nouvelle association vient de déposer son siège administratif sur notre commune, il s'agit de l'association « Gwellan Zo ». Les buts de l'association : générer des échanges et soutenir des causes sociétales, valoriser les activités et productions locales écologiques et bio, engendrer des dynamiques de coopération, défendre la paysannerie et l'environnement.

Parmi ses leaders, KEVIN GOUPIL, adepte du BIO, s'installe pour l'élevage de chèvres à la ferme de Trénéhué, comme son père et le père de son père...

Cette association qui assure, en été, des marchés BIO, a organisé le samedi 20 septembre 2014, le festival des « P'tites Biques ». Au programme : musique sous chapiteau et repas BIO bien évidemment. Une bonne participation malgré une météo capricieuse. Bienvenue sur notre belle commune !

Vous pourrez retrouver certains produits au marché BIO de Saint Avé par exemple.

Lionel SOUCHET

Président du Bureau des Associations

ATELIER DE PEINTURE

L'atelier de peinture, salle Belle Etoile, a repris son rythme tous les lundis de 14 h 00 à 17 h 30.

Débutants et confirmés, venez exprimer vos talents (pastel, huile, aquarelle, acrylique ou autres) dans une ambiance très amicale.

Contacts :

Maryvonne RIO : 02 97 43 21 64

Marie-Reine MARTEL : 02 97 53 10 88

ARAC

L'assemblée générale de l'ARAC a eu lieu le samedi 4 octobre au restaurant scolaire en présence d'un grand nombre des 200 adhérents de l'association.

Le montant de l'adhésion est maintenu à 8 € pour 2015 et renouvelable dès à présent. Trois nouveaux ateliers ont vu le jour :

- 1° un atelier comédie musicale pour les jeunes,
- 2° un atelier modélisme auto tous terrains échelle 1/10ème, dès 12 ans,
- 3° un atelier cours d'anglais.

Il est à noter que pour la ZUMBA TOMIC, l'âge des participants a été avancé à 7 ans.

Pour les sorties prévues en 2015 (la « Revue de la Cloche le 11 janvier à NANTES et le salon de l'agriculture à PARIS les 28/02 et 1/03) les inscriptions seront closes début novembre. Il reste peu de places.

Une nouvelle sortie vous est proposée pour le mercredi 3 décembre 2014 à PONTIVY, au Palais des Congrès : départ de TREFFLEAN et arrivée prévue à 10 h 00 pour assister au spectacle de Gérald DAHAN – déjeuner avec animation musicale et après-midi dansant animé par Dominique MOISAN et son orchestre.

Le prix est de 73 € et les inscriptions closes début novembre auprès de Jack AUBRY au 06 66 45 00 53.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : Jack AUBRY

Vice-présidente : Françoise COLINET

Trésorier : Maurice JOFFREDO

Trésorier Adjoint : Jacques FONTENEAU

Secrétaire : Pascal PIEPLU

Secrétaire adjointe : Janine KERVRAN

Membres du Conseil d'Administration : Léonie RIO, Nicole GICQUEL, Maryannick PELERIN, Michel LOUESSARD, Lionel SOUCHET et Philippe JAN.



L'année scolaire est désormais lancée, l'association des parents de l'école St Joseph a donc, elle aussi, repris le chemin de l'école. Nous sommes très heureux d'accueillir notre nouvelle directrice Katia Le Ray. Avec elle, nous mettons en place des projets afin de financer différentes activités et sorties scolaires pour les élèves de la maternelle au CM2.

Vente de brioches, réalisation d'un mug avec les dessins des enfants, récolte de papiers avec l'école des Korrigans... les actions de l'an passé ont eu du succès.

Nous souhaitons, cette année encore, mettre notre énergie au service des enfants.

- La vente de brioches est d'ores et déjà mise en place.
- Un livre collectant des recettes de famille est en projet pour Noël.
- Nous espérons également renouveler notre Carnaval et son couscous courant mars...
- Nous souhaiterions vivement relancer la récolte de papier, cependant nous nous retrouvons sans local pour le stockage des divers journaux et autres magazines. Nous profitons de ce bulletin pour faire un appel. Si vous disposez vous-même d'un local libre cette année scolaire ou que vous pensez à une autre possibilité, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 97 53 20 38.

A très bientôt

Les membres de l'association des parents de l'école St Joseph

TELETHON

Bonjour à tous.

Voilà, la rentrée est faite et maintenant nous allons nous occuper du prochain Téléthon qui aura lieu les 5 et 6 décembre prochains. Comme chaque année, nous avons besoin de votre aide, bénévolat, dons, nouvelles idées, sponsors, etc.

Tout le monde est concerné et nous comptons sur vous.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 24 octobre, salle Belle Etoile à 20 h 30.

Si vous possédez un ancien téléphone portable, ne le jetez pas. Venez le déposer dans l'urne prévue à cet effet le jour du téléthon.

Le programme des 30 heures vous sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Merci à tous pour votre participation.

LE VELO

« Le cyclisme sur route, sans condition d'âge ni esprit de compétition, chacun à son rythme, sur petites, moyennes ou longues distances, en admirant la faune et la flore » .

Avec l'amicale cycliste, c'est privilégier l'amitié, avoir à disposition des publications d'information, être informé, conseillé, sensibilisé sur la sécurité, bénéficier d'un accueil pour pratiquer de multiples activités telles randonnées, rencontres avec d'autres clubs, initiation à la mécanique, à la technique, etc.

C'est aussi la liberté de pratiquer le dimanche matin une activité sportive, de détente et de loisirs .

C'est mieux dans un club !

Rejoignez-nous.

Le président de l'ACT :

J-F Thomazo : jfthomazo@hotmail.fr : 02.97.53.11.59

Stephane Moisan : 02.97.53.25.03

Cristophe Denoyelle : 02.90.79.94.94

AMICALE LAIQUE

Bonjour à tous !

C'est une nouvelle année scolaire qui commence pour nos enfants avec de nouveaux membres dans l'équipe de l'amicale. La vente de bulbes d'automne a été renouvelée cette année. Les familles des enfants ont pu commander des bulbes ou des plants pour fleurir leurs jardins en famille. Nous pourrions voir si nos petits écoliers ont eu la main verte au printemps et observer les résultats de leur travail de jardinier dans les jardins de l'école.

L'Amicale participera cette année à la journée du Téléthon avec une nouveauté : «tous à roulettes pour le Téléthon», déguisés et maquillés si vous le souhaitez, de 10 h 30 à 12 h le samedi 6 décembre avec une remise des prix (meilleur parcours, meilleur déguisement, etc.) à midi dans la salle du restaurant scolaire. RDV devant les écoles avec les vélos, tricycles, trottinettes, rollers et autres draisiennes pour tous les enfants ! Prix spécial accordé au plus beau déguisement/maquillage.

Vous pouvez d'ores et déjà noter les manifestations prévues pour cette année :

- le goûter de Noël se déroulera à l'école vendredi 19 décembre 2014 (un livre sera offert à chaque maternelle et CP, et des jeux pour les classes de CE et CM).

- l'école collecte les papiers tout au long de l'année. Merci de les stocker chez vous pour l'instant. Nous vous

informerons dès que possible du lieu et des dates pour le dépôt au local de stockage. Un grand merci à ceux qui vont s'engager dans cette action : elle avait rapporté plus de 900 € à se partager entre les deux écoles l'année dernière !

Rappel : sont acceptés les journaux, papiers, magazines, revues, annuaires, prospectus... tout cela en paquets ficelés ou en sacs (en papier !) pour faciliter le déplacement vers la benne.

Le vide-grenier aura lieu courant avril-mai 2015.

La fête de l'école et les portes ouvertes se tiendront courant juin avec un barbecue pour finir l'année en beauté

Pour vos suggestions et demandes d'informations, nous sommes toujours joignables par téléphone (Eve Laurent 02-97-43-95-33), par mail :

amicalekorrigans@gmail.com ou via l'école.

N'hésitez pas à consulter le site pour avoir les informations sur les manifestations !

<http://amicalekorrigans.over-blog.com/>

PS : tout membre actif est toujours le bienvenu au sein de l'amicale, même ponctuellement. Merci de nous contacter par mail si vous souhaitez être informés des dates de réunion.

Pour l'Amicale,

Sabrina Schnaiderman

Informations diverses



Samedi 8 Novembre 14 h

A la Maison des Aînés – SULNIAC

CONCOURS de BELOTE

Engagements à 14 h : 10 € par équipe - Premier prix : 80 € et des lots pour tous

Pour les non beloteurs : jeux de société, ... - Buvette - Gâteaux

Ce service d'aide à domicile s'adresse à tous, personnes âgées et handicapées, service aux familles, télé-assistance filien, autour des valeurs fortes de l'ADMR : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'agir au plus près des personnes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat 02 97 53 26 45 ou Jeanine KERVRAN 02 97 53 22 52

C.C.A.S. de Treffléan

Le CCAS organise le repas des aînés le 11 novembre 2014 au restaurant « Le Maquis » à Saint-Marcel

Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas été contacté par les membres du CCAS

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie : 02.97.53.27.78 avant le 30 octobre.

Une nouvelle entreprise : SIXTIE'S & CO

SIXTIE'S & CO couturière professionnelle depuis plus de 20 ans est maintenant 12 rue Clos Louen - Bizole—56250 Treffléan - tél : 06 62 54 14 50.

Confection vestimentaire et ameublement.

N'hésitez pas à me contacter pour vos retouches ou vos confections de vêtements homme, femme et enfant.

Egalement pour vos idées déco, rideaux, coussins, fauteuils,

Je me déplace chez vous si besoin.

“ La grippe, ce n'est pas rien. Alors, je fais le vaccin. ”

L'Assurance Maladie MORBIHAN

Pour en savoir plus sur la grippe, le vaccin et les conditions de vaccination, je consulte ameli-sante.fr

3646*

*Prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs